



traduction DEEPL

INNOSUISSE INNOVATION BOOSTER CO-DESIGNING HUMAN SERVICES

**Cycle d'innovation 2024-25 : "Le bien-être des enfants, des jeunes et des familles en ligne de mire".**

**Demande de soutien dans la *phase d'idéation et de découverte***

**Titre de travail pour l'idée de projet :**

**Exemple 1**

**Intervenant:in :**

**Date : 15.05.2024**

**(1) Veuillez mentionner les personnes participant à l'équipe d'innovation (nom, prénom), leurs organisations respectives (le cas échéant) et leur expérience primaire respective (utilisateurs/personnes concernées/proches ; cabinet médical, hôpital, etc. /professions ; science/recherche ; politique/administration spécialisée ; autre)**

**(2) Veuillez indiquer ici le défi ou le problème que vous souhaitez clarifier et analyser plus en détail dans la *phase d'idéation et de découverte* et montrer le lien avec le thème de l'année "Le bien-être des enfants, des jeunes et des familles en point de mire" :**

Dans la phase d'idéation et de découverte, les défis/problèmes interdépendants suivants doivent être clarifiés davantage. En outre, les problèmes doivent être harmonisés avec la première idée de solution (instrument d'analyse).

Défis pour les care leavers\* :

Pour les care leavers\*, la sortie de l'institution ou le départ de la famille d'accueil est notamment lié à la disparition de personnes de référence importantes (pairs et adultes). Ils vivent souvent une détérioration quantitative et qualitative de leur réseau social. A cela s'ajoute le fait que les care leavers\* en transition vers l'autonomie ne peuvent souvent pas, comme leurs pairs du même âge, s'appuyer sur des réseaux solides qui apportent un soutien social en cas de besoin.

Les résultats de la recherche internationale montrent que des relations sociales stables et des réseaux de soutien constituent un facteur clé important pour une transition réussie (Stein 2008). La transition se déroule de manière particulièrement positive lorsque le care Leaver\* font l'expérience de la stabilité et de la continuité dans le système d'aide et comptent sur le soutien de personnes responsables de l'éducation des enfants.

Thomas 2015 : 22 ss ; Schaffner et al. 2019 ; Ahmed/Rein/Schaffner 2020).

De plus, la fin du placement extra-familial est souvent liée à un départ de la commune ou de la région.

Des lieux importants (lieux de rencontre, lieux de loisirs) disparaissent ainsi.

Les care leavers\* sont donc souvent livrés à eux-mêmes et doivent s'orienter dans de nouveaux lieux avec souvent peu de soutien social. Il n'est généralement pas clair pour eux quelles offres de soutien formelles existent, où ils peuvent s'adresser en cas de besoin de soutien, et les voies d'accès à celles-ci sont à seuil élevé.

#### Problèmes au niveau technique/au niveau des organisations :

Les responsabilités et les compétences des professionnels des institutions et des services d'orientation dans le domaine de l'aide aux enfants et aux jeunes ne sont pas claires ou prennent fin après le départ des jeunes des institutions ou des familles d'accueil. Il y a parfois un manque de connaissances sur les offres destinées aux (jeunes) adultes, surtout lorsque les jeunes déménagent dans un autre lieu après leur sortie. Il n'existe souvent pas de réseau obligatoire entre les organisations d'aide à l'enfance et à la jeunesse et les systèmes de soutien social pour les jeunes adultes.

Les professionnels et les organisations ne sont donc souvent pas préparés à faire face aux défis des jeunes décrits ci-dessus. Parallèlement, une

Une meilleure préparation et un meilleur accompagnement du passage de l'aide éducative stationnaire à l'autonomie ont des effets durables (cf. Dixon et al. 2006).

Il en résulte la problématique suivante : comment les professionnels et les jeunes placés en dehors de leur famille et transition vers l'autonomie peuvent-ils, en vue de

- a) le maintien, la promotion, la visibilité et rétablissement de relations informelles et formelles de soutien pendant le placement extra-familial et la transition vers l'autonomie,
- b) la connaissance et l'accès à des services de soutien formels
- c) L'orientation vers les lieux importants ?

#### Quel est le lien avec le thème de l'année ?

La phase de jeunesse s'est allongée et 25 ans est le nouveau 18 ans. Les care leavers\*, c'est-à-dire les jeunes qui ont passé une partie de leur vie dans un foyer ou une famille d'accueil et qui sont en transition vers une vie d'adulte autonome, se attribuer une jeunesse plus courte et une dose maximale de changements, contrairement aux jeunes du même âge qui grandissent dans leur famille d'origine. Ils doivent parfois quitter le foyer ou la famille d'accueil à leur majorité ou à la fin de leur formation initiale et n'ont aucune possibilité de retour. Dans cette phase de transition, ils ne peuvent souvent pas compter sur le soutien de leur famille et il leur manque des personnes de référence importantes. Ces défis supplémentaires sont d'ordre structurel, ils compromettent la durabilité du soutien apporté par l'aide à la jeunesse et ils nuisent au bien-être des jeunes au moment où ils prennent un départ important et exigeant dans la vie adulte.



- Participation commune à la réunion en ligne de l'Inno-Booster le 26.09.2024 pour le "pitch".

**(6) À quelle idée de projet pensez-vous actuellement et quelle utilité devrait-elle générer ?**

L'idée est actuellement de (continuer à) développer et de tester (avec une évaluation d'accompagnement) un instrument d'analyse facile à utiliser pour les relations, les lieux et les offres de soutien importants pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes placés dans des institutions ou des familles d'accueil. Les professionnels peuvent utiliser l'instrument aussi bien dans le cadre de leur **collaboration directe** avec les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (utilisation liée à la personne) qu'**au niveau professionnel** pour clarifier et établir des coopérations institutionnelles dans le domaine de l'aide à la jeunesse et des systèmes de soutien pour les jeunes adultes (utilisation liée à l'institution).

Les avantages sont

- a) en explorant (ensemble) les réseaux sociaux des jeunes : Qui fait partie du réseau social ? Quelle est la qualité des relations ? Quelles sont les relations, les offres de soutien et les lieux importants au-delà de l'institution ou de la famille d'accueil, y compris dans le domaine du soutien aux (jeunes) adultes ? Quelles sont les ressources déjà disponibles, où y a-t-il des lacunes ? Y a-t-il des personnes de confiance, etc.
- b) le recensement des organisations/offres de soutien en tant que base pour la coordination du soutien ou la mise en réseau au niveau professionnel en vue d'une (meilleure) infrastructure sociale en réseau.
- c) dans l'adaptation spécifique de l'instrument aux défis de la phase Leaving Care pour les jeunes, mais aussi pour les professionnels/institutions.
- d) dans son application simple et répétée possible pendant un placement extra-familial, en vue du passage à l'autonomie ainsi qu'après la sortie.
- e) Dans la double orientation de l'utilisation au niveau du cas (application liée à la personne) et au niveau du métier (application liée à l'institution).

**(7) Parmi les affirmations suivantes, laquelle est la plus proche de votre point de vue1 ?**

- Notre idée de projet est totalement nouvelle.
- Notre idée de projet relie ce qui est déjà connu d'une nouvelle manière.
- Notre idée de projet repose sur la transposition de quelque chose de déjà connu dans un contexte où il n'est pas encore disponible.

Veillez envoyer votre demande avant le 15 mai 2024 à [pascal.maeder@hes-so.ch](mailto:pascal.maeder@hes-so.ch)

## Remarques importantes sur la promotion de la *phase d'idéation et de découverte*

### Qui est soutenu ?

Les équipes d'innovation sont composées d'environ 6 à 8 citoyens, usagers, professionnels du secteur social et/ou de la santé et chercheurs, ce qui permet de réunir différentes perspectives sur un même sujet.

### Qu'est-ce qui est encouragé ? Le contexte thématique de l'appel à projets

Nous recherchons des idées qui concentrent sur le bien-être des enfants, des jeunes et des familles et qui contribuent au développement d'idées nouvelles et innovantes dans le domaine social et de la santé.

L'objectif global du cycle annuel est d'élaborer et de tester une idée pour laquelle un projet peut ensuite être élaboré et un financement demandé auprès d'Innosuisse, d'ONG, de fondations, des autorités, etc. En fin de compte, l'Innovation Booster veut donner aux chercheurs, aux utilisateurs et aux professionnels du secteur social et de la santé la possibilité de développer des idées pour résoudre des problèmes qui posent de grands défis à notre société.

### Quelles étapes de développement sont encouragées dans la phase d'idéation et de découverte ?

L'objectif de cette phase est d'approfondir les défis identifiés par les requérants.

Les participants doivent clarifier les problèmes qu'ils rencontrent en les analysant de manière approfondie et en développant des solutions.

L'étape de développement *Ideation* se concentre sur les questions suivantes : comment améliorer et promouvoir le bien-être des enfants, des jeunes et des familles ? Quelles innovations sont nécessaires à cet effet dans le domaine social et de la santé ? Quels sont les défis et les problèmes qui y sont liés ? Quels sont les contextes ? Qui est concerné ? Quelles en sont les conséquences ? Comment peut-on faire face aux problèmes ? Quelles pourraient être les solutions innovantes ? Quelles sont les solutions qui existent déjà (quelque part) ? Quelles solutions innovantes pourraient être poursuivies ? L'étape de développement *Discovery* sert à saisir le défi ou le besoin de développement dans toutes ses dimensions, à rassembler les connaissances pertinentes à ce sujet et à concrétiser une idée innovante. Les questions suivantes sont au centre de cette démarche : quelle doit être notre réponse au problème ? Qui en bénéficiera ? Qu'est-ce qui est innovant dans notre réponse/résolution au problème ? Qu'est-ce que les utilisateurs ont à gagner de notre nouvelle réponse/problème ? Comment estimons-nous la faisabilité et l'applicabilité de notre nouvelle réponse/problème ?

### Montant de la subvention et période

La contribution de soutien s'élève à un montant forfaitaire de CHF 5'000. Les équipes d'innovation apportent elles-mêmes une contribution en espèces de 10% du montant de la subvention. La période de soutien est de quatre mois. Les équipes d'innovation décident elles-mêmes de la manière dont elles utilisent l'argent (par exemple pour des ateliers, des frais de déplacement, des indemnités, des recherches bibliographiques, des interviews). Un accompagnement par un coach est prévu pendant la période de financement.